

Sobriété énergétique et lutte contre le réchauffement climatique : Crédit Mutuel Alliance Fédérale déploie un plan massif dans ses réseaux et accentue ses engagements pour la transformation climatique

Engagé de longue date sur les questions de transformation environnementale, Crédit Mutuel Alliance Fédérale lance un plan de sobriété énergétique autour de quatre grandes actions, dont l'extinction totale des enseignes lumineuses pendant tout l'hiver. Ce plan montera en puissance dans les prochaines semaines afin d'amplifier l'effort de sobriété énergétique engagé depuis 2018 : Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'était engagé à réduire de -30 % ses émissions de CO₂ en 5 ans ; au bout de trois ans, la réduction est déjà de -21 %.

« Face à la révolution climatique et au risque de pénurie d'énergie, nous devons révolutionner nos comportements. Nous soutenons depuis de nombreuses années nos clients particuliers et entreprises dans leurs projets de transformation énergétique et climatique, notamment en finançant les rénovations et l'isolation des bureaux et des logements et l'acquisition de véhicules non ou peu émetteurs de carbone. Aujourd'hui, face à la pénurie, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, ses élus mutualistes et ses salariés veulent être encore plus solidaires en réduisant plus fortement leur consommation collective. Nous sommes conscients que nous sommes la première génération à ressentir les effets du réchauffement et la dernière à pouvoir agir. » déclare **Nicolas Théry, président de Crédit Mutuel Alliance Fédérale**.

Quatre grands axes d'action du plan sobriété de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

1/ Chauffage réduit au strict minimum

Le principal levier de baisse de la consommation énergétique étant le chauffage (33 % de la consommation énergétique d'un point de vente), la température des locaux sera limitée à 19° C, dans les sièges comme dans les caisses et agences du Crédit Mutuel et du CIC. Un déploiement d'envergure pour les 4 500 points de vente de proximité que compte le groupe. L'effort ne s'arrêtera pas avec l'hiver : des mesures strictes de limitation de la climatisation seront ensuite prises.

2/ Extinction des enseignes lumineuses et des bureaux hors horaires de travail

La totalité des enseignes lumineuses, tant des sièges que des Caisses de Crédit Mutuel et des agences du CIC, seront coupées, de jour comme de nuit. Cette mesure sera appliquée au plus tard au 1^{er} novembre pour les structures nécessitant des adaptations techniques. Par ailleurs, les lumières des locaux seront coupées dès la fin du service. L'éclairage global représente 15 % de la consommation énergétique d'une agence bancaire.

3/ Organisation collective d'éco-gestes

Parce que la baisse de la consommation énergétique est l'affaire de tous, les 75 000 collaboratrices et collaborateurs du groupe sont formés aux éco-gestes et à la « chasse au gaspi ». Ensemble, ils pourront mettre en œuvre, à leurs initiatives, des actions à impact. À titre indicatif, les décorations de Noël seront par exemple revues pour continuer à célébrer les fêtes de fin d'année sans utiliser d'illuminations électriques dans cette période particulière.

4/ Réduction et adaptation des déplacements

Marche à pied, vélo, transports en commun, co-voiturage : une campagne incitative a été réalisée auprès des salariés pour promouvoir les mobilités actives. Des formations « remises en selle » sont proposées, en partenariat avec la Fédération Française de Cyclisme, pour que nous rouillions toutes et tous à vélo. La mise en place du forfait mobilités durables pour la deuxième année consécutive

permettra d'encourager les salariés à adopter ces modes de transports, à travers une subvention allant jusqu'à 400 euros¹. Ces efforts seront amplifiés dans les prochains mois.

Déjà récompensée au Grand Prix de l'Écomobilité 2022 par la SNCF², la politique voyage groupe est adaptée pour continuer à éliminer l'utilisation des solutions aériennes au bénéfice du train pour les déplacements nationaux et les réduire drastiquement pour les déplacements européens. Par ailleurs, les collaborateurs sont invités à utiliser plus fréquemment les visioconférences pour réduire les déplacements.

L'engagement de long terme pour la transition énergétique et environnementale

« **Chaque entité est appelée à nommer des « ambassadeurs de la sobriété énergétique » pour accélérer la mise en œuvre des mesures définies.** Le plan adopté prolonge l'engagement de Crédit Mutuel Alliance Fédérale en faveur de la transition énergétique. Depuis près de deux ans, Crédit Mutuel Alliance Fédérale est certifié AFNOR ISO 50001³ grâce à l'amélioration énergétique de ses caisses, agences et sites centraux, l'utilisation de capteurs et de nouvelles technologies, mais aussi par l'adoption d'un comportement écoresponsable. » ajoute **Catherine Millet, directrice générale du Centre de Conseil et de Services (CCS) de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.**

Si Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'astreint à développer des actions en interne, de nombreuses solutions permettent également aux clients particuliers et entreprises de s'engager dans cette voie.

- **Depuis mars 2021, 1 512 caisses locales de Crédit Mutuel et 1 781 agences du CIC distribuent le Prêt Avance Rénovation : un prêt qui s'adresse tout particulièrement aux 800 000 propriétaires de logement mal isolés disposant de revenus modestes** et qui permet de financer le reste à charge des travaux de rénovation (jusqu'à 30 000 euros) dans des conditions très avantageuses : un taux d'intérêt fixe de 2 %, sans frais de dossier, sans assurance emprunteur et sans indemnité de remboursement ;
- **Les professionnels et entreprises peuvent bénéficier depuis 2019 des prêts transition énergétique et transition RSE.** Pour accompagner les acteurs de l'économie dans une démarche écoresponsable, ces crédits amortissables sont proposés avec une bonification du taux par rapport au barème en vigueur. Ils permettent de financer des investissements durables et/ou une économie d'énergie pour une entreprise : travaux d'efficacité énergétique, achat d'un véhicule hybride ou électrique, investissement dans des infrastructures plus performantes...
- **Crédit Mutuel Alliance Fédérale accompagne les agriculteurs via le financement du calcul des émissions carbone produites par l'exploitation.** De plus, nos clients agriculteurs peuvent bénéficier d'une Prime Transition Agri⁴ de 500 € pour les accompagner vers une agriculture bas carbone (HQE) ou biologique (AB) – en complément du Prêt Transition Agricole au taux bonifié.

Par un ensemble de mesures fortes, Crédit Mutuel Alliance Fédérale concrétise sa volonté d'être acteur d'une économie tournée vers la transition énergétique et environnementale. Avec un objectif de -15 % des émissions du portefeuille corporate, gestion d'actifs et assurances d'ici 2023, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a d'ores et déjà stoppé le financement de tout nouveau projet d'exploration, de production et d'infrastructures dans le pétrole et le gaz⁴ – tout comme il ne travaille plus avec les structures développant des nouvelles capacités charbon⁵ depuis février 2020. Une nouvelle politique de financement appliquée aux transports a également été entérinée en février 2021⁶.

¹ « [Penser l'après Covid-19 : Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose le Forfait Mobilités Durables à ses collaborateurs](#) », 26 mai 2021.

² Grands Prix de l'Écomobilité remis par [TGV-INTERCITES](#) en septembre 2022.

³ ISO 50001 : une norme au service de l'efficacité énergétique. Fondée sur l'amélioration continue, elle définit les lignes directrices nécessaires au développement d'une gestion méthodique de l'énergie privilégiant la performance énergétique et favorisant la préservation de l'environnement.

⁴ « [Dès aujourd'hui, Crédit Mutuel Alliance Fédérale stoppe le financement de tout nouveau projet d'exploration, de production et d'infrastructure dans le pétrole et le gaz.](#) », 26 octobre 2021.

⁵ « [Arrêt du financement du charbon](#) » (p.4), 20 février 2020.

⁶ « [Crédit Mutuel Alliance Fédérale renforce la décarbonation de son bilan : après le charbon et le pétrole non conventionnel, il adopte une politique « Mobilité » ambitieuse.](#) », 17 février 2021.

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Bancassureur de premier plan en France, avec plus de 75 000 collaborateurs au service de plus de 29 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre multiservice à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et entreprises de toutes tailles, via ses 4 500 points de vente. Figurant parmi les plus solides groupes bancaires européens, ses capitaux propres s'élèvent à 53,2 milliards d'euros et son ratio de CET1 à 18,8 % au 31 décembre 2021.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe les caisses de Crédit Mutuel des fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand), Antilles-Guyane (Fort-de-France) et Nord Europe (Lille).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), TARGOBANK, Cofidis, Beobank, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), Banque de Luxembourg, la Banque Transatlantique et Homiris.

Plus d'informations sur creditmutuelalliancefederale.fr

Contact presse

Crédit Mutuel Alliance Fédérale : Aziz Ridouan - 06 01 10 31 69 - aziz.ridouan@creditmutuel.fr